



Collège Communal
Service Finances & Taxes
Rue du Moustier, 8
7050 Jurbise

Administration Communale de Jurbise
Rue du Moustier, 8 – 7050 Jurbise

Formulaire
Demande de prime destinée au secteur de l'Agriculture
Exercice 2020

Prime de 500€ octroyée au secteur de l'Agriculture

Le secteur de l'Agriculture peut bénéficier de la prime moyennant respect des conditions suivantes :

- L'activité d'agriculteur doit être impérativement exercée à titre principal et sur le territoire de la commune de Jurbise. La prime ne sera pas octroyée pour les activités exercées à titre complémentaire ni à titre accessoire ;
- Être inscrit au registre de la population de Jurbise à la date d'entrée en vigueur du règlement (14/07/2020) ;
- Être propriétaire d'une exploitation agricole dépourvue de toute activité commerciale impliquant la vente de produits sur le site même de l'exploitation ;
- Une seule aide sera versée par adresse d'activité et/ou siège social même si celle-ci enregistre plusieurs unités d'établissements ou plusieurs numéros d'entreprise.

COORDONNEES :

Nom prénom du demandeur :

.....
.....

Adresse postale :

.....
.....

Numéro de téléphone :

.....
.....

Siège de l'exploitation :

.....
.....

Numéro de TVA :

.....
.....

Téléphone – GSM & adresse e-mail :

.....
.....

N° compte bancaire pour versement de la prime :

B	E			-					-					-				
---	---	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--

Fait à Jurbise, le/...../.....

Le demandeur, (signature)